

Etudiant Etranger

Par **Jncib**, le **05/10/2014** à **22:34**

Salut à tous!

Je suis un lycéen , Bac Lettres. J'habite en Tunisie et je vais postuler pour une licence mention droit en France. Avant, j'ai voulu faire une licence en sciences politiques, néanmoins apres avoir visiter les sites des universités j'ai trouvé que l'admission en L1 sc po est tres selective. Donc je vais faire droit au debut et me reorienter en L3 ou en M1 vers les sciences politiques. Pouvez-vous me dire si c'est possible??

sinon, je veux aussi savoir si les facultés de droit sont sélectives? j'ai 13.55/20 de moyenne en 2eme année secondaire Filiere SCIENCES et 17.32/20 en 3eme année secondaire section LETTRES et j'ai effectué un stage chez une avocate pendant l'été dernier et je dois choisir 3 universités lors de cette procedure et je vais les faire comme suit:

1/ fac de droit Rennes1

2/ fac de droit Nantes

3/ fac de droit Amiens

c'est bien?

je vous remercie d'avance chers amis!

Par **Poussepain**, le **05/10/2014** à **23:24**

Bonjour et bienvenue,

Il possible d'intégrer science po en venant d'un cursus de droit car il y'a des concours de science po à plusieurs niveau (L2...). Il faut vous renseigner sur les site des IEP visés.

Dans tout les cas vous aurez une sélection difficiles soit sur concours, soit sur dossier. Rien d'impossible cependant.

Le droit public amène plus logiquement à une poursuite d'étude en science po, parfois avec des M2 en double cursus; Le droit privé ne devrait pas être rédhibitoire cependant. Renseignez vous bien auprès des écoles science po visées.

Par **Rodrigue Muhammad Yehouessi**, le **06/10/2014** à **22:10**

salut! je suis étudiant en droit privé (L3) et j'aimerais savoir si après l'obtention de la licence, je peux continuer mes études dans un pays anglophone pour avoir le master sans reprendre la

L1

Par **persis**, le **21/11/2014** à **08:45**

comment faire pour poursuivre ses étude de droit en cycle doctoral quand on dispose d'un master pro au Gabon et qu'on souhaite poursuivre en France

Par **gregor2**, le **21/11/2014** à **12:05**

Bonjour, le mieux c'est de s'adresser directement aux universités pour leur demander si des équivalences existent. En général ils vous demanderont de repasser un master ou de passer une année inférieure pour vous laisser entrer (mais franchement je ne sais pas).